

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 4 avril 2022

Date de convocation : 29 mars 2022	Nombre de membres { présents : 39 absents : 44
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 14 avril 2022	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 39
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2022-06
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Compte administratif 2021

L'an DEUX MIL VINGT-DEUX, le QUATRE du mois d'AVRIL, lundi à 9 heures 25 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 29 mars 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 39 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice
(Nota : du fait de l'état d'urgence sanitaire, le quorum se porte à 28)

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire

M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. LORAND Jean, suppléant de M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 44 délégués.

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons, excusé
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts, ayant quitté la salle
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes, excusé
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN, excusé
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers, ayant quitté la salle
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, excusée
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers, excusé
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac, excusée
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord, excusée

Madame Lydie DEMENÉ, déléguée du canton de Tonnay-Charente, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le Comité syndical ayant entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2021, M. le Président fait constater que M. Jean-Luc FOURRÉ a normalement administré les finances du SDEER au cours de l'exercice 2021, en poursuivant le recouvrement des créances et en ordonnant les seules dépenses justifiées ou utiles. M. le Président propose de procéder au règlement définitif du budget de l'année 2021 et de fixer les résultats des différentes sections budgétaires comme suit :

(tous montants en euros)	Résultat de l'exécution du budget 2021		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat/Solde
Total du budget	47 125 417,13	53 057 971,74	5 932 554,61
Fonctionnement	6 083 746,46	16 361 687,67	10 277 941,21
Investissement	30 994 249,20	31 043 705,06	49 455,86
Résultat reporté	—	5 652 579,01	5 652 579,01
Solde d'investissement	10 047 421,47	—	-10 047 421,47

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	6 083 746,46	22 014 266,68	15 930 520,22
<i>Investissement</i>	41 041 670,67	31 043 705,06	-9 997 965,61

M. FOURRÉ précise que, au 31 décembre 2021, la dette syndicale se montait à 30 962 563,94 euros et que les créances détenues sur les communes se montaient à 8 701 607,75 euros : la dette syndicale nette à cette date se montait à 22 260 956,19 euros.

Le vote du compte administratif est soumis aux voix sous la présidence de M. Sylvain LESPINASSE, membre du Bureau syndical, M. le Président et M. FOURRÉ ayant quitté la salle.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumis à son examen ;
- 2 - Prend note du taux de 7,82 % rapportant le montant des frais de gestion du service au montant des travaux neufs ;
- 3 - Décide le report sur l'exercice 2022 des crédits correspondant aux dépenses engagées et non mandatées :

Section d'investissement - Recettes :

13	Subventions	2 000 000 euros
16	Produits d'emprunts	4 100 000 euros

Section d'investissement - Dépenses :

20	Achat de logiciels. Insertions.	2 000 euros
211	Achats de terrains	1 000 euros
218	Achat de matériel	13 000 euros
231	Travaux neufs d'électrification (ER)	2 790 000 euros
231	Travaux neufs d'éclairage public (EP)	2 970 000 euros
458	Travaux de génie civil annexe télécom (GC)	355 000 euros

4 - A l'exception des reports décidés ci-dessus, déclare closes les opérations de l'exercice 2021 et annulés les crédits.

Nota : le tableau synthétique du compte administratif pour 2021 est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
le Président,
François BRODZIAK*